

DEPARTEMENT  
des  
**PYRENEES-ORIENTALES**

\*\*\*\*\*

Arrondissement de **CERET**

\*\*\*\*\*

MAIRIE  
DE  
**CORSAVY**

\*\*\*

REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\*\*\*\*

Corsavy, le 16 avril 2019.

Monsieur le Maire de Corsavy

à

Madame la Présidente  
de la Région Occitanie  
Carole DELGA  
s/c Direction de la Culture et du  
Patrimoine  
Hôtel de Région  
201 avenue de la Pompignane  
34064 Montpellier Cedex 2

**Objet : DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE À LA RESTAURATION  
PATRIMONIALE DE « LA TOUR DE BATERE » (CORSAVY (66150) /  
SAINT-MARSAL (66110) : UNE DEMARCHE GLOBALE  
DE « RENOVATION » PATRIMONIALE A « INNOVATION »  
EVENEMENTIELLE, TOURISTIQUE & SOCIO-ECONOMIQUE  
INTEGREE.**

Madame la Présidente

La Tour de Batère, sise aux confins des communes de Corsavy (235 habitants) et Saint-Marsal (96 habitants) - Corsavy étant mandatée pour gérer sa maintenance et son devenir - est à ce jour au bord de l'effondrement et, donc, de la disparition pure et simple.

La Tour de Batère représente pourtant l'une des plus grandes valeurs patrimoniales qui soit du Haut-Vallespir, du Département et de la Région et dont le potentiel à haute valeur touristique et économique est incontestablement avéré : de fait, la Tour de Batère est l'une des deux pièces maîtresses de ce qu'il est convenu d'appeler « le Réseau des Tours à Signaux ».

La présente correspondance de demande de soutien de la Région à la rénovation de cette Tour de Batère, Madame la Présidente, entend vous rendre celle-ci évidente, pour ne pas dire incontournable. Permettez-moi donc de vous en présenter, en exergue au dossier lui-même, les tenants et aboutissants.

## 1. LES PARTIES EN PRESENCE :

Si Corsavy est, au nom des deux communes, la collectivité porteuse (ci-après « Corsavy ») du projet global qui pourrait s'intituler « **BATERE, UN EXEMPLE DE RENOVATION / INNOVATION POUR DEMAIN** », elle est confortée par l'association « Sauvegarde de la Tour de Batère » (ci-après « l'Association ») dont le bureau récemment élu est animé d'un ambitieux, mais réaliste projet de valorisation événementielle, touristique et socio-économique du site à rénover.

Ces trois parties viennent, en effet, de structurer plus étroitement leur interaction sous la forme d'une convention de partenariat opportunément désigné comme « COLLECTIF BATERE », au sein duquel chacun des partenaires se voit dévolu un rôle et une responsabilité définis en parfaite synergie, comme suit :

- A Corsavy échoit la responsabilité de la « rénovation » (sauvegarde/restauration), de son financement et de sa maîtrise d'ouvrage dans le but de permettre une dynamique de développement rural moderne, innovant et durable pour notre territoire sur les moyen et long termes,
- A l'Association revient la responsabilité de développer une stratégie « d'innovation » en matière d'attractivité et de notoriété touristiques, c'est-à-dire à finalité économique crédible, destinée à valoriser non seulement le site et ses deux communes tutélaires, mais en définitive de contribuer plus largement au développement socio-économique d'un territoire charnière sis au cœur de la Destination Canigó Grand Site de France / Grand Site Occitanie et du Pays d'Art et Histoire Transfrontalier, et placé sous l'égide d'une pleine Communauté de communes, le Haut Vallespir, désormais marqué « Sud Canigó » - quoique aussi d'une pleine ZRR territoriale -, à la croisée des deux vallées parallèle du Tech et de la Têt (axe nord/sud), sur le massif du Canigó, dominant la plaine du Roussillon et la Côte Vermeille (axe est/ouest) .

## 2. UN PROJET DE RESTAURATION D'ESSENCE RESOLUMENT TRANSVERSALE A FINALITE SOCIO-ECONOMIQUE AVEREE :

Vous l'aurez compris, Madame la Présidente, le projet qui vous est ici présenté de « restauration patrimoniale » s'inscrit dans une approche conceptuellement élargie qui prend en compte :

- le constat d'une fragilité économique territoriale proche de la stagnation, voire à terme de la régression,
- la difficulté, malgré une attractivité certaine, d'installer de nouveaux acteurs économiques en raison des forts handicaps. Même l'incitation ZZR est demeurée d'autant plus inopérante que les accès sont limités et que les réseaux de télécommunication devant supporter la téléphonie et internet sont à l'abandon.

**Un projet de « restauration patrimoniale », par conséquent, qu'il convient d'embrasser dans une approche résolument transversale et multi-dimensionnelle qui s'impose plus que jamais comme le seule issue plausible, car réaliste, tangible et à efficacité forte.**

Si la restauration patrimoniale peut théoriquement se justifier en soi, nous avons bien conscience que la liste d'attente des « chantiers » éligibles, envisagés ou rêvés, s'allonge chaque jour davantage.

Or, pour le Collectif Batère que j'ai l'honneur de vouloir emmener vers une réalisation viable et durable, il ne saurait y avoir de « rénovation » patrimoniale sans projet intégré « d'innovation » à finalité socio-économique. La valeur historique « emblématique » du site de Batère ne doit pas se focaliser exclusivement, en effet, sur un regard bienveillant tourné vers le passé, mais assurément incorporer cet héritage à une vision touristique, économique et sociale, sociétale même, à susciter.

**Notre projet de « rénovation » architecturale ne saurait se concevoir sans son produit d'appel subséquent : la création d'événementiels « innovants » récurrents (de lancement de haute saison touristique) à hauts potentiels médiatiques et de fréquentation, complétés d'un plan stratégique d'accueil permanent, dans la lignée de ce qui a été réussi, par exemple et toutes proportions gardées, pour les « Moulins de la Mancha » en Espagne...**

### **3. UN PROJET AUX ENJEUX PLURI-TERRITORIAUX « VITAUX » :**

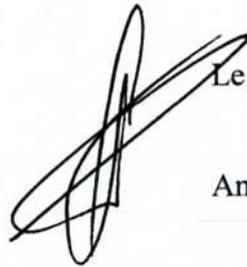
Telle nous semble bien être, très pragmatiquement posée, la condition par laquelle notre territoire pourra offrir :

- à ses résidents un lien renforcé avec un territoire bénéficiant d'une image positive;
- à ses visiteurs un lieu d'équilibre où Nature, Culture et tourisme de qualité se conjuguent pour atteindre une vitalité moderne pertinente ;
- à la Destination Grand Site de France / Grand Site Occitanie un socle crédible potentiellement exemplaire et unique en soi en ce que ce réseau des tours à signaux s'avère être d'essence trans-territoriale, voire transfrontalière ;
- au département des Pyrénées-Orientales - *tout particulièrement en liaison symbiotique avec la gestion nouvellement programmée du site du château de Castelnou, second pôle-clé du réseau des tours à signaux !* - et à la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, enfin, une rampe d'attractivité et de notoriété à haute valeur ajoutée envers les marchés régional, national, européen, puis graduellement international, parfaitement synchrone avec les orientations préconisées par le Schéma de Développement Touristique et de Loisirs et le Schéma Culturel et Patrimonial voulu et mis en oeuvre par votre Présidence.

Dans cette perspective à haute détermination, vous voudrez bien trouver ci-joint, Madame la Présidente, en couverture du présent Dossier complet de Demande d'Aide à la Restauration Patrimoniale, aux fins de préciser très rigoureusement les contours et potentiels de notre projet porté par le Collectif Batère, les éléments argumentaires résumant l'importance essentielle, car « vitale » qu'il revêt pour la survie, mieux le rayonnement à reconquérir, de notre territoire :

- LE DOSSIER COMPLET DE DEMANDE DE SUBVENTION / AIDE A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE CULTUREL:
- LE DOSSIER DE PRESENTATION du « PROJET BATERE GLOBAL DE RENOVATION & INNOVATION
- LE DOSSIER « LA TOUR DE BATERE – PROJET DE SAUVEGARDE » tel que remis à votre administration via le GSO en juin dernier et désormais intégré aux « investissements sectoriels (patrimoine) éligibles dans le cadre du contrat GSR passé par le GSC avec la Région (réf : no I ZI 24).

Vous remerciant, Madame la Présidente, pour la bienveillante et constructive attention que vous voudrez bien porter à nos démarche et requête, je vous prie de croire à l'expression de nos sentiments respectueux.



Le Maire,

Antoine CHRYSOSTOME.



PJ *comme annoncé*

Cc. *M. LE MAIRE DE SAINT-MARSAL par intérim, JEAN JACQUES LLABOUR succédant à feu LOUIS PUIGSEGUR*  
*M. LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION « SAUVEGARDE DE LA TOUR DE BATÈRE », BENJAMIN MALASSINGNE*